

Info CGER

Bulletin d'information

du Centre de gestion de l'équipement roulant

Volume 2 • Numéro 1 • Février 2001

Sondage au printemps 2001	1
Commission de l'administration publique	1
La facturation 2001-2002	2
Les résultats de la programmation d'achat 2001-2002	3
Réduction des gaz à effet de serre	3
Bilan des clients du CGER	4
Les sites de distribution automatique de carburant (DAC) en service	4
Statistiques sur la location de véhicules par rapport à l'achat	4

Sondage au printemps 2001

Les clients du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) recevront un nouveau questionnaire au printemps 2001 afin de nous permettre de connaître leurs besoins et leurs attentes ainsi que pour connaître leur degré de satisfaction à l'égard des produits et des services offerts en 2000-2001.

Comme le CGER est engagé dans un processus continu d'amélioration de ses produits et de ses services et qu'il a à cœur la satisfaction de sa clientèle, il demande à ses clients de répondre en grand nombre au prochain sondage.

Commission de l'administration publique

Unité autonome de service – *Centre de gestion de l'équipement roulant*

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) doit, le 28 février 2001, rendre compte de sa gestion et des résultats qu'il a atteint en 1999-2000 devant la Commission de l'administration publique.

La facturation

2001-2002

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) désire informer sa clientèle que des modifications seront apportées à la tarification de location de véhicules et d'équipements connexes à compter du 1^{er} avril 2001.

Les taux de location des véhicules et des équipements connexes augmenteront de 4 %, se rapprochant ainsi du taux d'indexation. Cependant, le ministère des Transports (MTQ) possède de plus vieux véhicules et verra donc des ajustements différents concernant sa tarification pour les véhicules sans capitalisation.

Il est important de mentionner que la tarification actuelle du CGER est basée sur les coûts d'entretien et de réparation du ministère des Transports de 1996 et n'a été majorée que d'environ 2 % depuis quatre ans.

L'augmentation de certains coûts depuis 1996 oblige le CGER à ajuster ses taux de location en 2001-2002. L'augmentation de

ces taux est due principalement à l'augmentation des salaires découlant du renouvellement des conventions collectives dans la fonction publique, aux taux d'intérêt du ministère des Finances sur la dette à long terme et sur le fonds de roulement du CGER ainsi qu'aux taux d'indexation sur l'achat des pièces et des réparations externes.

Malgré l'augmentation de ses tarifs, le CGER demeure très compétitif. Pour vérifier la compétitivité de ses tarifs, il compare annuellement ses taux de location de quatre catégories de véhicules légers avec ceux du marché. Pour ce faire, il compare les siens avec ceux des compétiteurs inscrits au répertoire *Location de véhicules automobiles, liste des fournisseurs*, offrant les tarifs les plus bas dans les 56 subdivisions administratives du ministère des Transports. Le tableau ci-dessous démontre que les tarifs du CGER ont été inférieurs de 41 % en moyenne à ceux du marché pour 1999-2000 et qu'ils sont inférieurs de 38,5 % en moyenne pour 2000-2001.

Comparaison des taux de location du CGER avec ceux du marché

Véhicule	Taux moyen du marché		Taux CGER		Écart		% d'écart	
	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001
Tourisme	783 \$	791 \$	436 \$	449 \$	347 \$	342 \$	44 %	43 %
Camionnette, 1/2 tonne, 4 X 2	917 \$	932 \$	568 \$	594 \$	349 \$	338 \$	38 %	36 %
Camionnette 4 portières, 1 tonne, 4 X 2	1 195 \$	1 239 \$	729 \$	845 \$	466 \$	394 \$	39 %	32 %
Fourgonnette compacte	955 \$	977 \$	533 \$	559 \$	422 \$	418 \$	44 %	43 %

Résultats de la programmation des achats

2001-2002

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a terminé son exercice de programmation des achats pour l'année financière 2001-2002. Comme il avait été mentionné dans le numéro précédent d'*Info CGER*, en raison de l'important rajeunissement de son parc de véhicules depuis les deux dernières années, la programmation du CGER présente une diminution des investissements pour cette année.

La programmation des achats pour l'exercice 2001-2002 est donc établie à 9 701 500 \$, soit 8 115 500 \$ en remplacements et 1 252 824 \$ en demandes additionnelles. Le tableau suivant présente les résultats de la programmation des achats 2001-2002.

RÉSULTATS DE LA PROGRAMMATION DES ACHATS 2001-2002

	MTQ	Autres clients	Total
Remplacement			
Nombre	173	0	173
Investissement	8 115 500 \$	0	8 115 500 \$
Impact sur la facturation	797 448 \$	0	797 448 \$
Ajout			
Nombre	56	27	83
Investissement	1 039 000 \$	547 000 \$	1 586 000 \$
Impact sur la facturation	321 564 \$	133 812 \$	455 376 \$
Total			
Nombre	229	27	256
Investissement	9 154 500 \$	547 000 \$	9 701 500 \$
Impact sur la facturation	1 119 012 \$	133 812 \$	1 252 824 \$

Réduction des gaz à effet de serre

Des mesures significatives apportées par le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)

Actuellement, le CGER a contribué à :

- l'intégration, en tant que projet pilote, de véhicules électriques à batteries dans le parc de véhicules;
- l'intégration de véhicules hybrides (à essence et électrique);
- la mise au point d'un camion traceur à peinture acrylique réduisant l'évaporation de solvants dans l'atmosphère;
- l'utilisation d'huile régénérée dans certains véhicules;
- l'achat de flèches de signalisation remorquées à énergie solaire;
- la sensibilisation des conducteurs à arrêter le moteur de leur véhicule quand cela est possible;
- la programmation de l'arrêt automatique de certains moteurs de camion après 15 minutes au ralenti;
- l'installation, sur les véhicules, de flèches basculantes offrant moins de résistance à l'air et réduisant ainsi la consommation d'énergie;
- l'utilisation de lampes à halogène à faible consommation d'énergie sur des flèches de signalisation;
- la mise sur pied d'un programme de formation pour conducteur incluant les meilleures techniques d'utilisation du matériel afin d'obtenir le maximum d'efficacité possible;
- la réduction de la consommation de carburant de l'ordre de 10 à 15 % sur les nouveaux camions équipés du nouveau système hydraulique.

Le CGER envisage de :

- rester à l'affût des nouveautés sur le marché et de voir à mettre à l'essai et à intégrer les équipements offrant le meilleur rendement;
- d'assurer un programme d'entretien préventif efficace des matériels.

Bilan des clients du CGER...

La clientèle est représentée par l'ensemble des ministères et des organismes publics, incluant les organismes des réseaux de la santé et de l'éducation ainsi que du monde municipal, désireux de profiter des produits et des services du CGER. Toutefois, en raison de l'ampleur de son parc de véhicules, le ministère des Transports demeure le principal client du CGER.

Présentement, la clientèle du CGER est constituée des organismes suivants :

- Centre hospitalier du Pontiac
- Centre jeunesse de Québec
- Commission scolaire de l'Abitibi
- Héma-Québec
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de la Famille et de l'Enfance
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Solidarité sociale
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de l'Environnement
- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère des Transports
- Ministère du Travail
- Municipalité de Trinité-des-Monts
- Régie des alcools, des courses et des jeux
- Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord
- Régie intermunicipale de police des Seigneuries
- Société de la faune et des parcs du Québec
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Société des établissements de plein air du Québec
- Société d'habitation du Québec
- Sûreté du Québec
- Tourisme Québec
- Ville de Laurier-Station

Statistiques sur la location de véhicules par rapport à l'achat

Selon Andrew Schiavetti, de la société Ford Canada, actuellement, la location de véhicules représente 40 % du marché canadien de l'automobile, comparativement à 60 % pour l'achat.

Il n'y a pas d'indication à l'effet que ces chiffres changeront de façon marquée au cours des prochaines années.



Les sites de distribution automatique de carburant (DAC) en service

Le CGER avait annoncé dans le numéro précédent d'*Info CGER* les DAC qui devaient être en service dans les semaines suivantes. Il en ajoute maintenant deux à sa liste, et un autre sera en service prochainement.

Les nouveaux DAC en service :

- Matane
- Masson-Angers

Le prochain DAC :

- Saint-Michel-de-Bellechasse

Le bulletin *Info CGER* est publié
par le Secteur des communications
1650, rue Louis-Jetté
Québec (Québec) G1S 2W3

Téléphone : (418) 643-5430
Télécopieur : (418) 528-5582
Courriel : cger@mtq.gouv.qc.ca
Site Internet : <http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca>